MAÎTRISER LES OBLIGATIONS SÉCURITÉ ET SÛRETÉ SUR LES CHANTIERS

Assurer la protection des personnes et des biens pendant la conduite de vos chantiers

1 JOUR, 7 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : MTC91

Objectifs de la formation

Mémoriser la réglementation et les obligations liées à la coordination SPS (Sécurité-Protection de la Santé) sur les chantiers

Cartographier les risques sur les chantiers

Utiliser une méthode d'évaluation des risques pour instaurer une démarche de prévention

Parmi nos formateurs

- QUESNE DESSOLIERS Caroline
  Consultante, formatrice,
  MC MANAGEMENT ET CONSTRUCTION
- JABLONSKI Frédéric
  Avocat,
  BARREAU DE LILLE

Public concernés

- Chef de chantier ; Conducteur de travaux ; Animateur/ coordinateur sécurité ; Ingénieur en sécurité et sûreté

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

CONNAÎTRE LES RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS EN COORDINATION SPS

Chantiers et opérations concernés

- Identifier les critères de classification
- Assimiler les spécificités propres aux Voies et Réseaux Divers (VRD)

Définir les rôles de chacun dans l'acte de construire

- Identifier les différents acteurs : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, architecte et bureau d'études, sous-traitant…
- Faire le choix du coordonnateur SPS
- Analyser le contrat de mission et son contenu

Maîtriser la réglementation appliquée aux chantiers

- Saisir la Déclaration préalable par le maître d'ouvrage
- Mener à bien les diagnostics avant travaux : amiante, plomb, sols pollués…
- Distinguer le Plan Général de Coordination de Sécurité et protection de la Santé (PGCSS) du Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS)
- Rédiger le Dossier d'Intervention Ultérieur sur l'Ouvrage ou DIUO
- Faire le point sur le Collège Interentreprises de Sécurité, Santé et Conditions de Travail (CISSCT), son rôle et sa responsabilité sur les chantiers

ÉTUDIER LES MÉTHODES ET OUTILS POUR MAÎTRISER EFFICACEMENT LES RISQUES

Connaître les obligations à chaque étape du chantier

- Effectuer la mise à jour des PPSPS et PGC au cours du chantier
- Garantir la tenue du registre journal
- Animation du CISSCT : membres et missions
- Assurer la liaison avec les CHSCT des entreprises extérieures
- Élaborer puis remettre le DIUO

Anticiper les accidents et les éventuelles actions en justice

- Déterminer les responsabilités des différents intervenants
- Intégrer les évolutions de la jurisprudence en matière pénale

Prévenir les dangers et évaluer les risques au cours du chantier

- Identifier les dangers potentiels
- Savoir mettre en œuvre les méthodes simples d'évaluation des risques

Intégrer et accompagner les salariés sur le chantier

- Préparer et réaliser les accueils des intervenants : salariés, intérimaires, sous-traitants et fournisseurs
- Quelles formations obligatoires sur la sécurité
- L'information et la prévention en cours de chantier
- Élaborer des procédures en cas d'imprévu
- Savoir faire respecter les consignes de sécurité : EPI, port du masque, etc.

Déployer les outils de prévention des risques

- Réaliser des « audits chantier »
- Focus sur les plans d'actions et de suivi
- Comprendre la structure de base d'un système de management : normes et autres référentiels

Focus sur les vols sur chantiers

- Comprendre la notion de la garde du chantier
- Panorama de la jurisprudence en la matière
- Identifier les responsabilités de l'intervenant sur chantier et du maître d'ouvrage

Dates

Paris	Classe virtuelle
29/09/2025	17/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.